



Ville de Mont-Saint-Hilaire



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**  
**Le 8 novembre 2017**

## **La Ville de Mont-Saint-Hilaire acquiert 16,5 hectares de milieux naturels protégés à perpétuité!**

***(Mont-Saint-Hilaire) – La Ville de Mont-Saint-Hilaire a réalisé la plus grande acquisition à des fins de conservation depuis la donation de la montagne par le Brigadier Gault à l'Université McGill en 1958. Ce milieu naturel de 16,5 ha abrite des espèces en péril et le 2<sup>e</sup> plus grand milieu humide de la municipalité. Il vient s'ajouter aux 98 hectares de milieux naturels protégés dans le piémont de Mont-Saint-Hilaire depuis les 15 dernières années.***

Située au début du corridor forestier assurant un lien écologique entre la montagne et les boisés régionaux, la propriété de la pointe nord est d'une superficie de 16,5 ha, soit l'équivalent de 23 terrains de soccer! Ce geste contribue à maintenir une ceinture verte autour de la montagne et donne un réel coup de pouce pour protéger des milieux forestiers et des milieux humides qui se font de plus en plus rares en Montérégie.

Les milieux humides ont longtemps été des mal-aimés. Pour les faire disparaître, ils étaient remblayés ou drainés, car on ne leur attribuait aucune valeur. Pourtant, ils nous rendent de nombreux services (réduction des risques d'inondation et de sécheresse, filtration des polluants, etc.), en plus d'abriter un nombre appréciable d'espèces animales et végétales. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire, souligne : «par cette acquisition, la Ville double la superficie de milieux humides protégés sur son territoire passant de 9 % à 18 %. Notre municipalité est une chef de file en matière de conservation et nous comptons poursuivre nos actions en ce sens».

Des partenaires de premier plan ont permis la réalisation de ce projet historique, dont la Communauté métropolitaine de Montréal, la Fondation Écho, le gouvernement du Canada et le Centre de la Nature.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire tient à remercier sincèrement les cinq propriétaires qui ont fait don d'une partie importante de leur propriété. Par ce don, plusieurs espèces en péril pourront bénéficier d'un milieu qui leur convient, mais plus encore, ce geste nous rappelle que nous pouvons tous, à notre façon, contribuer à la protection des milieux naturels qui font la fierté des Hilairemontois!

- 30 -

### **Source**

Annie Guillemette  
Service aux citoyens et communications  
450 467-2854 p.2398

### **Information**

Ludvyne Millien  
Centre de la Nature du Mont Saint-Hilaire  
450 467-1755 p.227